

DEPARTEMENT DE L' AISNE

COMMUNE DE PRESLES-ET-THIERNY

Plan Local d'Urbanisme

PROJET d'AMENAGEMENT et de DÉVELOPPEMENT DURABLES

Document n°2

"Vu pour être annexé à la
délibération du

21 mai 2012

approuvant le
Plan Local d'Urbanisme"

Cachet de la Mairie et
Signature du Maire :



ARRIVÉ

le 11 JUIN 2012

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ



géogram
ENVIRONNEMENT - URBANISME

GEOGRAM sarl

16 rue Rayet Liénart - 51420 WITRY-LES-REIMS

Tél. : 03.26.50.36.86 - Fax : 03.26.50.36.80

bureau.etudes@geogram.fr

Sommaire

INTRODUCTION : DEFINITION ET OBJECTIFS DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES..... 3

Préambule.....4

1^{ERE} PARTIE : ORIENTATIONS GENERALES DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES..... 7

A – Rappel des principaux éléments émanant du diagnostic8

B – Objectifs visés par la commune9

2^{EME} PARTIE : ORIENTATIONS DETAILLEES DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES..... 11

A – Orientations concernant l'habitat..... 12

B – Orientations concernant les transports et les déplacements..... 13

C – Orientations concernant le développement des communications
numériques 14

D – Orientations concernant l'équipement commercial 14

E – Orientations concernant le développement économique 14

F – Orientations générales concernant les loisirs..... 15

G – Autres orientations générales..... 15

3^{EME} PARTIE : OBJECTIFS DE MODERATION DE LA CONSOMMATION DE L'ESPACE ET DE LUTTE CONTRE L'ETALEMENT URBAIN 19

A – Occupation du sol en 200620

B – Évolution récente20

C – Objectif dans le cadre du PLU20